

PCF. Evreux-agglo. COM

Février 2009

Conçu, édité, imprimé, distribué par les communistes d'Évreux et de son Agglomération. Financé par la Fédération de l'Eure du PCF 63 Rue St Thomas, BP 365 27003 Evreux CEDEX



Questions à Th. Desfresnes, vice-président communiste de l'agglo d'Evreux

Question : Le conseil d'agglomération d'Evreux vient de décider de poursuivre l'expérience de la zone franche sur le secteur du Long-Buisson, pour une durée de trois années supplémentaires, fallait-il poursuivre dans cette voie ?

Non, c'est en ce sens que je suis intervenu au conseil d'agglomération ce jeudi 19 février. Les critiques n'ont jamais manqué à propos de ce dispositif depuis son instauration par l'équipe Debré/Nicolas, à juste titre car **le coût est extrêmement élevé, à la charge essentielle des pouvoirs publics et des collectivités locales**, de 26 millions d'€ environ. A tel point que l'on a estimé récemment à 100 000 € le coût de cette installation par emploi créé ou transféré ! Cela fait réfléchir, d'autant qu'au-delà du coût se pose surtout la question de la qualité des emplois offerts : ils devaient être dédiés en priorité aux habitants des quartiers de la Madeleine et de Nétreville, or ces recrutements restent trop marginaux. La tentation est grande de proposer des emplois sous qualifiés, à temps partiel non choisi, d'une grande précarité, qui ne règlent rien aux grandes questions en matière d'emploi et fragilisent davantage la situation des salariés.

Question : N'est-ce pas en quelque sorte une manière de délocaliser les emplois à l'échelle de l'agglomération ?

Tout à fait, nous pouvons adresser les mêmes reproches, à l'échelon local, que ceux que l'on fait chaque jour aux pays de l'Europe de l'Est ou d'Asie : les entreprises locales s'installent dans la zone franche, comme les grandes se délocalisent à l'autre bout du monde. Avec un redoutable défaut, celui d'assécher sur le plan économique certains quartiers d'Evreux, qui perdent certaines de leurs entreprises ou de leurs commerces partis s'installer dans des zones plus clémentes. C'est le cas par exemple de Favennec, qui quitte Nétreville pour la commune de Guichainville, et laisse derrière lui une zone commerciale fragilisée, ou de professions libérales qui ont fait le choix de quitter le centre-ville pour le Long-Buisson, faisant fi d'ailleurs de leurs clients qui n'ont pas de moyens pour se déplacer. Ces effets d'aubaine redoutables se retrouvent aussi avec l'imprimerie de Saint-Sébastien ou l'entreprise MairiStem qui sont venues sciemment s'installer là pour profiter des détaxes.

Question : A l'heure où le président de la République et le gouvernement s'apprêtent à faire un nouveau cadeau royal aux entreprises, en annonçant pour 2010 la suppression de la taxe professionnelle, la communauté d'agglomération n'aurait-elle pas été mieux inspirée de remettre en cause ce régime d'exonération fiscale et sociale qui n'a guère profité aux salariés d'Evreux et de sa région ?

C'est en effet ce que j'ai défendu au nom des élus communistes. Certes la communauté d'agglomération d'Evreux a fait du développement économique et de l'emploi une de ses priorités. Nous ne pouvons que souscrire à cet effort important, y compris financier, de l'agglomération. Mais dans une situation économique générale qui se dégrade, et Evreux notamment avec l'annonce de 800 licenciements à GlaxoSmithKline, ceux de chez Jombart, Hérissé et la Deutsch demain... Nous aurions souhaité que l'Etat et l'ensemble des partenaires mettent en œuvre d'autres règles qui pérennisent les emplois sur Evreux et son agglomération plutôt que celles de la déréglementation et de l'exception à la mode Sarkozy, issues de la pensée libérale et capitaliste, qui profitent toujours aux mêmes et jettent les salariés à la rue.